

France 0 Pays-Bas 1

Comme nous vous le disions dans les derniers numéros d'*Agissons !*, ça bouge dans le milieu parlementaire et de la réglementation. Alors que nous signalions des avancées au Parlement européen et au Parlement britannique, les résultats sont décevants en France.

Un président aux abonnés absents

Le 15 mars, Antidote Europe était présente à la **visioconférence de presse** organisée par Convergence animaux politique (CAP) au nom des 29 associations engagées dans la présentation de la défense animale aux candidats à l'élection présidentielle. Les résultats d'un sondage IFOP sur la sensibilité des Français aux questions ayant trait à la condition et à la protection animales, ainsi que sur l'engagement des candidats sur ces questions tel que perçu par les Français, étaient publiés le même jour.

Concernant l'expérimentation animale, l'état des lieux publié sur <https://engagement-animaux.fr/election-presidentielle-2022/> montre que seuls six candidats avaient validé des mesures proposées, M. Emmanuel Macron n'en faisant pas partie.

Bonne nouvelle des Pays-Bas

Le 21 avril, un **débat** sur l'expérimentation animale avait lieu au **Parlement des Pays-Bas**, à La Haye. Maîtrisant le néerlandais, notre conseiller scientifique André Ménache était connecté au site Internet qui retransmettait le débat en direct. Plusieurs députés engagés de longue date dans la remise en question de l'expérimentation animale étaient présents. Parmi eux, Frank Wassenberg, qu'André Ménache avait rencontré en septembre 2018.

Nous avons eu le plaisir de constater que plusieurs de nos arguments avaient été intégrés et ont été utilisés. Par exemple : le "modèle animal" n'est pas pertinent pour développer de nouveaux traitements pour l'homme ; on nous dit que les chercheurs font de leur mieux pour réduire le nombre d'animaux utilisés chaque année mais d'après les statistiques officielles, ce nombre augmente ou stagne mais ne baisse pas ; les méthodes dites "alternatives" sont de plus en plus disponibles mais largement ignorées par les chercheurs, qui continuent à utiliser des animaux.

Deux ministres, en charge de l'agriculture et de la science, étaient présents. Face à des **parlementaires de mieux en mieux informés**, les réponses gouvernementales n'évoluent quasiment pas. Basées sur la directive européenne 2010/63/UE, elle-même basée sur le principe des 3Rs, nous avons (encore !) entendu le sempiternel

"nous prenons en compte le bien-être animal", quand les questions n'ont tout simplement pas été éludées avec une formule du style *"je ne peux pas donner de réponse précise car votre question dépasse mes compétences"*. Comme au Royaume-Uni en octobre 2021, même si les réponses ont été décevantes, ces débats ont le mérite de contribuer à la transparence et de poser des jalons vers un débat scientifique public.

Initiative citoyenne européenne (ICE)

Petit rappel ! En août 2021, s'ouvrait la période de signatures pour l'ICE *"Pour des cosmétiques sans cruauté - S'engager en faveur d'une Europe sans expérimentation animale"*. Antidote Europe soutient cette ICE qui invite la Commission européenne à *"s'engager en faveur d'une proposition législative établissant une feuille de route pour l'élimination progressive de toutes les expérimentations animales dans l'UE avant la fin de la législature actuelle"*.

À l'heure de boucler ce numéro, plus de 590.000 signatures ont été recueillies, dont 71.000 en France. Nous avons dépassé notre quota mais si nous voulons atteindre le million de signatures nécessaires pour que l'ICE soit en compte, nous devons redoubler d'efforts !

La date limite pour signer est le 31 août 2022.

Vite ! Il y a urgence ! Rendez-vous sur https://europa.eu/citizens-initiative/initiatives/details/2021/000006_fr et faites circuler cette information importante.

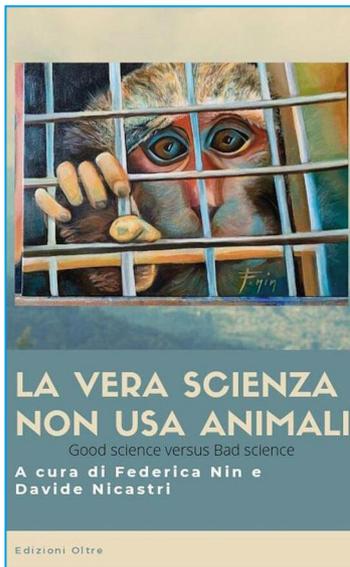
Plaidoyer pour une toxicologie sans animaux

Près du quart des dix millions d'animaux utilisés chaque année en Europe servent à des essais de toxicité effectués à des fins réglementaires. Ces essais sont obligatoires pour pouvoir vendre les médicaments ou autres substances chimiques.

Nous sommes de plus en plus nombreux à décrier ces lois dont l'origine remonte aux années 1950, qui ignorent les méthodes les plus modernes ! Nous avons le plaisir de vous présenter des extraits d'un **entretien** que nous avons eu avec David Gortler, pharmacologue, expert en politique de santé aux États-Unis, entretien que vous trouverez dans son intégralité sur <https://antidote-europe.eu/la-food-and-drug-administration-a-echoue-dans-sa-mission-de-sante-publique/>.

"Capture réglementaire" ?

Le Dr Gortler a servi dans l'Équipe dirigeante exécutive de la FDA (la *Food and Drug Administration* est l'autorité étasunienne en charge de la sécurité des aliments et des médicaments).



“La vraie science n'utilise pas d'animaux”

André Ménache est l'auteur du premier chapitre de ce livre paru en Italie.

Il a œuvré pour moderniser plusieurs domaines clés à la FDA, effectuant des recherches pour éliminer l'exigence d'essais cruels, obsolètes et peu prédictifs sur des animaux et proposant la validation de la technologie avancée des **organes humains sur puce** (OOC) : *“En plus de réduire l'expérimentation cruelle, cette technologie pourrait aussi permettre d'accélérer grandement le développement et l'approbation des médicaments. Tout le monde y gagnerait : les patients, les scientifiques, et surtout les chiens et autres animaux d'Amérique”*.

La FDA a recommandé les essais sur des animaux pendant près de cent ans. L'exigence légale “Kefauver-Harris Act” d'essais sur des animaux a été actualisée pour la dernière fois en 1962.

Gortler a d'abord pensé qu'il s'agissait d'un oubli et il a entrevu une solution sous la forme de financements de démarrage pour encourager l'implémentation de la technologie OOC en tandem avec les essais traditionnels sur des animaux pour tester la “preuve de concept” et la capacité prédictive afin de totalement valider l'OOC et potentiellement remplacer les essais sur des animaux. Le coût du projet était minime.

Lorsque Gortler a tenté d'alerter la FDA, il a été combattu par des bureaucrates enracinés qui ont refusé de mettre de côté leurs dogmes politiques. Ceci ressemble beaucoup à un exemple de “capture réglementaire” qui est une **forme de corruption de l'autorité** qui se produit quand la priorité est donnée à un intérêt particulier plutôt qu'à l'intérêt général du public, menant à une perte sèche pour la société.

Tout aussi stupéfiante est la reconnaissance par la FDA même, en 2004, que 92 % des médicaments qui passent avec succès les essais précliniques, y compris des essais “cruciaux” sur des animaux, échouent à atteindre le marché.

Ceci doit être assurément un des chapitres les plus grotesques de l'histoire des sciences et de la médecine. Le grand public ne tolérerait pas cette situation s'il avait connaissance de ces faits et chiffres, raison pour laquelle, peut-être, des pays comme les Pays-Bas voudraient abandonner ces types d'essais sur des animaux d'ici à 2025.

Gortler est plus progressiste encore : *“Cela ne me prendrait pas jusqu'en 2025 pour implémenter des études confirmant la preuve de concept. J'aurais immédiatement des fonds garantis et/ou une annulation des frais de dossier à la FDA ou autre moyen pour tester si les essais sur organes sur puce peuvent être **validés** en temps réel, si j'avais le pouvoir de le faire. La FDA a la capacité de “fixer le standard” pour potentiellement éliminer les essais sur des animaux. Si la FDA le fai-*

sait, la réglementation descendrait en cascade jusqu'à l'ensemble de la recherche faite par l'industrie pharmaceutique et les universités”.

Gortler conclut : *“Les exigences inutiles de cruauté envers les animaux sont un sujet non partisan. Tout le monde adore ses animaux de compagnie, indépendamment de toute opinion politique. Pourtant, quand j'étais à la FDA, cela n'a pas empêché Patrizia Cavazzoni, psychiatre et ancienne cadre de Pfizer (c'est-à-dire cadre non scientifique dans son rôle précédent) qui a été promue au poste scientifique le plus puissant à la FDA sous Biden, de refuser de ne serait-ce que permettre la discussion sur ce sujet avec moi ainsi que d'examiner le long article de recherche que j'avais écrit sur les énormes avantages des organes sur puce. Cavazzoni -et elle seule- **a le pouvoir d'implémenter les essais de validation**. Malheureusement, il semble qu'elle pense que mes propositions d'alternatives aux essais sur des animaux ne méritent pas qu'on en discute, encore moins qu'on les prenne en considération”*.

Basons-nous sur les preuves

Nous avons contacté le Dr Gortler suite à un article de lui paru dans la célèbre revue économique (intéressée aussi par les sciences et la politique) *Forbes* en janvier. Fin avril, paraissait dans *Nature*, l'une des deux revues scientifiques les plus connues au monde, un article intitulé : *“Responsables de la réglementation médicale : regardez au-delà des essais sur les animaux !”* Deux articles phares en peu de temps vont ainsi dans le sens de notre combat.

Merel Ritskes-Hoitinga, professeure à l'Université Radboud aux Pays-Bas et auteure de la tribune dans *Nature*, a constaté que pour approuver des vaccins contre la Covid-19, le début des études sur l'homme avait été autorisé avant la fin des essais sur des animaux. Une première !

“Notre analyse montre comment l'Agence européenne des médicaments a écourté son délai d'approbation en temps de crise, en réduisant le nombre d'études sur des animaux et en promouvant des méthodes alternatives. [Cette analyse] souligne aussi l'état de préparation des firmes pharmaceutiques pour contribuer activement à ces changements”, écrit Ritskes-Hoitinga.

Elle ajoute : *“Cet état d'esprit devrait maintenant être appliqué de façon plus large. Introduire des alternatives aux essais sur des animaux pourrait, à mon avis, produire de meilleurs produits médicaux et réduire le coût et le temps nécessaires pour les amener sur le marché”*.

Elle cite des exemples précis de méthodes alternatives se montrant plus fiables que les essais sur des animaux et demande (enfin ! comme nous le

faisons depuis la création d'Antidote Europe) que ces méthodes soient comparées non aux essais sur des animaux qu'elles sont censées remplacer mais directement **aux données humaines**. "Des critères appropriés rassureraient à la fois le public et les responsables de la réglementation, et produiraient des évaluations précliniques plus basées sur les preuves que sur la tradition", conclut-elle. À la bonne heure !

Références : <https://www.nature.com/articles/d41586-022-01110-6> et <https://felasa2022.abstractserver.com/program/#/details/presentations/465>.

La vraie science

Début mars 2022, paraissait le livre "*La vera scienza non usa animali - Good science versus Bad science*" (La vraie science n'utilise pas d'animaux - Bonne science contre mauvaise science), édité en italien par Federica Nin et Davide Nicastri. Une trentaine d'auteurs ont rédigé chacun un chapitre de ce recueil d'arguments scientifiques et éthiques contre l'expérimentation animale, ainsi que des commentaires juridiques ou journalistiques sur le sujet. Au total, plus de trois cents pages, dont l'introduction commence par cette phrase : "*Saviez-vous qu'il existe des lémuriers qui ingèrent chaque jour une dose de cyanure 12 fois supérieure à celle nécessaire pour tuer un homme, sans en subir aucun dommage ?*"

Deux moyens d'agir

La première contribution est celle d'André Ménache, conseiller scientifique d'Antidote Europe, qui explique pourquoi l'expérimentation animale n'est plus un "mal nécessaire". Il rend hommage à des chercheurs ayant contribué à forger l'argumentation scientifique démontrant qu'aucune espèce animale n'est le modèle biologique d'une autre. Il relate quelques moments marquants de la lutte contre l'expérimentation animale. Pour lui, deux voies sont ouvertes : susciter un **débat parlementaire** qui permettrait de changer les lois qui imposent les essais sur des animaux et **informer les actionnaires** des entreprises qui ont recours à ces essais afin de leur montrer que les méthodes modernes seraient bien plus efficaces et avantageuses. Suivent des chapitres rédigés, pour certains, par des chercheurs que nos lecteurs connaissent déjà, tels que Gianni Tamino, Costanza Rovida, Susanna Penco, Marco Mamone Capria, Jarrod Bailey ou Tamara Zietek, avec lesquels nous avons eu des entretiens publiés sur notre site.

Pour en savoir plus

Si vous lisez l'italien, vous pourrez prendre connaissance de l'introduction, de la table des matières et de la contribution entière d'André Mé-

nache sur Internet. Le lien est trop long pour que nous puissions le donner ici mais rendez-vous sur notre site, en cours de mise à jour et déjà enrichi de plusieurs articles dont <https://antidote-europe.eu/trois-livres-en-europe-pour-diffuser-nos-arguments/>.

Journée mondiale

La journée du 24 avril est mondialement consacrée chaque année aux animaux dans les laboratoires. Antidote Europe a pris part cette année à trois événements.

Le 23 avril, André Ménache a répondu à l'invitation de l'association *One Voice*, qui organisait une **manifestation à Paris** devant l'Hôtel de Ville. Il a pris la parole pour expliquer que, malgré une réglementation qui l'interdit, des ingrédients de produits cosmétiques sont testés sur des animaux. Le public était invité à signer l'ICE "*Pour des cosmétiques sans cruauté*".

Le 24 avril, nous avons **diffusé sur nos réseaux sociaux** les liens pour voir deux excellents documentaires sur l'expérimentation animale : "L'illusion médicale" et "Cobayes Bye Bye", dont vous trouverez les liens sur notre site : <https://antidote-europe.eu/video/>.

Le 14 mai, Hélène Sarraseca, co-fondatrice d'Antidote Europe, a répondu à l'invitation de l'association perpignanaise AnimaLibre, qui tenait un **stand d'information** devant le Castillet. Le décalage de date s'explique par une météo exécrable le 23 avril, jour initialement prévu pour cet événement. Nous avons répondu aux nombreuses questions du public, ainsi qu'à celles d'une journaliste de *L'Indépendant*, qui publiait un article le lendemain. Grand succès au stand : le visionnage avec un casque de réalité virtuelle de vidéos tournées dans des laboratoires (photo ci-dessous).

Présents dans les médias

Dans l'actualité du trimestre écoulé, il y a eu une nouvelle **visioconférence** d'André Ménache au lycée pour filles Upton Hall School, à Merseyside, au Royaume-Uni. De bonnes questions ont été posées par les 25 étudiantes connectées.

Par ailleurs, tribunes, commentaires, interviews... notre présence dans les médias a été trop importante pour que nous puissions publier ici tous les



Stand à Perpignan le 14 mai.



“Mieux vivre avec les animaux”

André Ménache a écrit un chapitre de ce livre paru aux Pays-Bas.

**Ne jetez pas Agissons !
Partagez : vous
connaissiez sûrement
quelqu'un qui voudrait
le lire !**

**ANTIDOTE
EUROPE**

5 rue Perrée
75003 - Paris

07 81 59 71 76

info@antidote-europe.eu

Directrice de la publication
Estelle Boucly

ISSN : 2609-3162

détails. Vous les trouverez sur notre site : <https://antidote-europe.eu/dans-les-media/>. En voici juste un aperçu.

● Le 12 février, *Le Parisien* publiait sur son site un article intitulé : *"Peut-on se passer des expériences sur les animaux dans la recherche scientifique ?"*. Il était motivé par une initiative proposée au **vote en Suisse** sur le thème : "Oui à l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine - Oui aux approches de recherche qui favorisent la sécurité et le progrès". La proposition, perçue comme une menace pour la santé, ne recueillera que 20,9 % de votes favorables. *Le Parisien* proposait un article équilibré. André Ménache avait été interviewé la veille et ses propos sont correctement cités. La journaliste, Anissa Hammadi, a donné la parole à deux scientifiques de chacun des deux camps. Nous avons salué son article par le commentaire suivant : *"Bravo et merci pour cet article. Cela pourrait lancer un vrai débat public. L'étape suivante serait une Commission d'enquête parlementaire pour mieux informer les député(e)s et les sénateurs et sénatrices sur ce sujet complexe."* Pour les abonnés, la lecture est possible sur le lien (trop long !) que vous trouverez sur notre site.

● Le 21 février, André Ménache était à l'antenne de *Euradio*, toujours à l'occasion du **vote** ayant eu lieu **en Suisse**. Vous pourrez écouter en intégralité cette émission d'un peu plus d'un quart d'heure sur <https://euradio.fr/2022/02/21/le-sort-des-animaux-de-laboratoire-en-europe/>.

● Les 26 mars et 2 avril, *La Dépêche Vétérinaire* publiait coup sur coup deux tribunes d'André Ménache. La première portait sur les **xénogreffes**. En janvier, un cœur de porc a été transplanté à un homme. Nous avons appris entretemps que le patient était décédé mais nos mises en garde quant à la possible transmission de virus du porc à l'homme et à une recombinaison qui pourrait créer un nouveau virus humain restent valables, si une nouvelle expérience de ce type venait à être tentée. Dans la seconde tribune, André Ménache dénonçait l'obsolescence de la **réglementation** qui impose les essais sur des animaux.

● Le 19 avril, le site du média belge *La Libre* publiait un article au sujet d'une **manifestation devant l'animalerie** de l'Université Libre de Bruxelles, ayant eu lieu ce jour même. Interviewé, André Ménache concluait *"La société civile doit s'emparer du débat car il n'est plus acceptable que les scientifiques fassent ce qu'ils veulent*

dans les laboratoires au nom de la science".

● Les 25 avril et 2 mai, *Le Monde* publiait deux articles, l'un sur les **substances chimiques autorisées** par le règlement européen REACH, l'autre sur la hausse de la **mortalité infantile** en France. Pas de lien apparent ? Dans les deux cas, Antidote Europe a réagi en publiant un commentaire sur l'exposition des bébés aux substances chimiques toxiques et en posant la question : comment tous ces produits chimiques ont-ils réussi à être autorisés à la vente ?

● Le 26 avril, *Mediapart* publiait sur l'un de ses blogs une tribune signée André Ménache intitulée : **"Tous pollués : à qui la faute ?"**. Elle faisait suite à l'article paru la veille dans *Le Monde* au sujet de modifications que la Commission européenne entend apporter au règlement REACH. Sur les 12.000 substances produites par l'industrie chaque année, une sur cinq serait classée comme potentiellement cancérigène, mutagène et toxique pour la reproduction. Rien ne sera réglé si la dangerosité des substances continue à être évaluée sur des animaux alors que des méthodes fiables pour l'être humain existent. Encore faudrait-il qu'elles soient rendues obligatoires !

● Début mai, paraissait aux Pays-Bas le livre *"Dierzaamheid"* (Mieux vivre avec les animaux), traitant de divers sujets de défense animale. André Ménache y a contribué avec un chapitre intitulé **"L'expérimentation animale"**. Avec des projets pour une toxicologie sans essais sur des animaux vers 2025, les Pays-Bas pourraient être un modèle pour l'Europe, et même pour le monde, note André Ménache. Il a déjà rencontré le professeur Merel Ritskes-Hoitinga, dont nous vous parlons en page 2. Comme elle, il pense que l'industrie a les moyens techniques et financiers pour franchir le pas. Reste à la convaincre, en informant ses actionnaires, ainsi que le public et les élus, tous capables de faire pression sur les dirigeants des firmes. La preuve : en mai 2021, suite à un recours intenté par ses propres actionnaires, Royal Dutch Shell Plc a été condamnée à réduire plus tôt que prévu ses émissions de gaz à effet de serre. À quand un procès contre l'industrie pharmaceutique pour utilisation abusive d'animaux ?

Soyez les bienvenus sur notre site fraîchement remis à jour : visitez et faites visiter !

Merci pour votre aide et soutien.

Pour une science moderne et responsable

antidote-europe.eu

